



Caf a tirt perçus a mon proprietaire

Par arif, le **04/11/2016** à **08:04**

Bonjour

je fais un dossier le 17/02/2016 a CAF pour demander APL

a CAZERES SUR GARONNE.

le 08/08/2016 je demenage a PORTET SUR GAONNE ,caf il verser

1806 de FEVRIER a AOÛT 2016 a mon proprietaire actuel,
la CAF envoyer un courrier delui demander de me rembourser la somme,mon proprietaire
refus de me rendre l'argent je l'ai dois rien je payee chaque mois avec un cheque.

il n' a pas le droit de reçu ma location de FEVRIER a AOÛT 2016 que moi j'etais a autre
region

quelle demarche necessaire que puis-je faire?

Merci

Cordialement.